



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023**

**Délibération n° 89** – Attribution de subvention exceptionnelle

Le dix-neuf octobre 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le treize octobre 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAÏ, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGRE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GITEAU a donné procuration à Mme CIRON  
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU  
M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET  
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAÏ  
M. BEASSE a donné procuration à M. NOMARI  
Mme GALLAND a donné procuration à M. LE HECHO



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**OBJET : Attribution de subvention exceptionnelle**

**EXPOSÉ**

Il vous est demandé d'examiner la demande de subvention exceptionnelle concernant l'ALC « Handball » afin de soutenir les parcours exceptionnels des 3 équipes seniors qui évolueront à un niveau supérieur lors de la saison 2023-2024 et les bons résultats des 12 équipes jeunes dont 9 terminant dans les 3 premiers de leur groupe.

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'ALC « Handball ».

**DECISION**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) de procéder à l'attribution de subvention exceptionnelle d'un montant de 1300 € à l'ALC « Handball » ;
- 2) d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 19 octobre 2023

La secrétaire de séance,



Ilona HEBERT



Le Maire,



Alain HUNAUULT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20231026-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-10-2023

Publication le : 26-10-2023

Le Maire,  
Alain HUNAUULT

